



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice 15 Conseillers présents 13 Quorum 7	L'an deux mil vingt-trois, le vingt janvier à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire
Affiché le : 14/02/2023	

Présents : LELIEVRE Jean-Pierre, BEAUDET Julie, BEAUDOIN Fabienne, BOUDONNET Fabrice, SZCZESNY Ludovic, HAMOND Gaëlle, GOUGEON Sandrine, THOMAS Alain, CAILLEAU Ludovic, FROMENTIN Jérôme, PROVOST Audrey, LE GOFF Patrick, GUIHERY Jérôme

Absents excusés : BROCHARD Bernard

Absents : LE GOFF Patrick

Secrétaire de séance : Gilbert POULEYN

Ordre du jour :

1. Tarifs location salles 2023
2. Tarifs assainissement 2023
3. Avenant contrat restauration cantine
4. TEM : approbation révision statuts
5. Ecole : aide financière voyage scolaire
6. Stagiairisation poste école
7. Présentation analyse consommation électrique bâtiments communaux
8. Demandes diverses voirie (chemin Les Soleyères, signalétique)
9. Désignation correspondant incendie et secours
10. Questions diverses

Le compte rendu du dernier conseil municipal du 02/12/2022 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

I. **Tarif location salles 2023.**

Le maire présente les tarifs appliqués en 2022,

Délibération : Après discussion le conseil municipal décide de supprimer le tarif "vin d'honneur" et de le remplacer par un tarif " journée" avec une minoration de 30 % par rapport aux tarifs forfait week end.

Prestations à compter du 01/02/2023	PERIODE ETE (01/05 au 30/09)		PERIODE HIVER (01/10 au 30/04)	
	CM	HC	CM	HC
SALLE DES FETES (180 pers max)				
Vin d'honneur	90	150	100	180
Salle + cuisine (journée)	147	231	189	273
Salle + cuisine + vaisselle (journée)	175	280	217	322
Salle + cuisine (forfait week end)	210	330	270	390
Salle + cuisine + vaisselle (forfait week end)	250	400	310	460
Location écran	20	20	20	20
Caution	300	300	300	300

SALLE L'ORÉE DU BOIS (50 pers max)				
Journée	91	140	119	189
Forfait week end	130	200	170	270
Caution	300	300	300	300

II. Tarifs assainissement 2023 et projet

Tarifs

Le maire rappelle les tarifs qui avaient été augmentés de 3 % en 2022

- Abonnement : **30,90 € TTC**
- Redevance : **1,29 € TTC le m3**

Délibération : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs pour 2023.

La période de la prochaine facturation cible sera sur le créneau d'août-septembre. Les relevés de consommation sont généralement obtenus en mars-avril.

Projet

L'état d'avancement du projet joint en annexe est présenté au Conseil Municipal. La prospection pour acquérir une parcelle d'une emprise de 5000 m² se poursuit. Une rencontre sur le terrain avec M LOUVEL de M:EAU Conseil a eu lieu le 14 janvier. Plusieurs options restent ouvertes. La meilleure serait d'acquérir une partie de terrain situé près des lagunes. Les parcelles A 441 et A 446 situées sont trop proches du village.

III. Avenant contrat restauration cantine

- Clause d'indice de révision des prix

Délibération : report prochaine réunion

IV. TEM : approbation révision statuts

→ Révision des statuts du TEM afin de les mettre en conformité avec les missions actuellement exercées auprès des collectivités de Mayenne dans les domaines de l'énergie, des réseaux, de l'environnement et de la transition énergétique.

Délibération : Après vote à main levée et à l'unanimité, le conseil donne un avis favorable sur la procédure de révision

V. Ecole : aide financière voyage scolaire

Voyage scolaire à Plougasnou : coût financier 18 161 € + transport 3 662 €

Participation de l'APE 6000 € minimum, l'école 1200 €, le reste à charge des parents 167 €.

Si participation au transport de la commune, le reste à charge serait de 100 €. Pour mémoire le montant de l'aide financière apportée par la municipalité était du même ordre que le précédent voyage scolaire de 2017.

Délibération : Après vote à main levée et à l'unanimité, le conseil valide la subvention d'un montant de 3600 €.

VI. Stagiairisation poste Mathilde DEROUET – TNC 26H/SEM

Mme BEAUDET informe le conseil municipal que Mme DEROUET Mathilde, présentant une ancienneté de 4 ans souhaite être titularisée à son poste d'adjoint technique, à temps non complet, 26h00 hebdomadaire.

Mme DEROUET donnant entière satisfaction, il est proposé au conseil municipal de valider sa demande à compter du 1^{er} mars 2023 avec une titularisation au bout d'un an.

Délibération : le conseil municipal est favorable à l'unanimité à la stagiarisation de Mme DEROUET

VII. Présentation analyse consommation électrique bâtiments communaux

→ Document préparé par Audrey PROVOST et Gilbert POULEYN

Une analyse de la consommation électrique de 2022 a été faite sur la base des facturations et des relevés détaillés des factures, poste par poste.

La partie éclairage représente environ 20 % de la consommation.

Des actions sont démarrées pour maîtriser notre consommation. Celles qui semblent les plus efficaces seraient d'installer des temporisations sur les gros postes couplés avec des thermostats et des réglages de créneaux horaires.

VIII. Demandes diverses de voirie :

- Chemin des Soleyères : Demande de M. POTTIER Frédéric, pour refaire chemin en bi-couche. M. le maire s'occupe de faire des devis auprès de différents prestataires.
- Signalétique école : Chiffrage auprès de Mayenne Communauté pour panneau et installation chicanes. Le problème de la traversée du bourg à vitesse excessive par certains conducteurs est a nouveau discuté et a été signalé par plusieurs habitants.

IX. Correspondant incendie et secours

Gilbert Pouleyn se propose d'être le référent.

X. Questions diverses

- Projet Feu ! organisé par l'Association des entrelacés :
Rendez-vous fixé à 12h15 jeudi 26 janvier 2023 pour défendre la candidature de la commune
- Atelier broyage :
le service redevance incitative de Mayenne Communauté et le CPIE propose un atelier broyage un samedi en mars, hors période de nidification, en partenariat également avec une association qui loue des broyeurs. Le conseil est favorable à cette demande

L'ensemble de l'ordre du jour est abordé. Fin de séance à 23h05.

La secrétaire de séance,

Gilbert POULEYN

Le Maire,

Jean-Pierre LELIEVRE